

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 6 juin 2014

Délégations

M. Lemaitre participera à la séance d'information organisée par Parc régional Chasseral le mercredi 11 juin 2014 à Sonvilier afin de donner connaissance des résultats du bilan énergétique des communes du parc. Mme Maeder a participé à l'assemblée générale de SASDOVAL le jeudi 5 juin dernier à St-Imier, elle participera à l'assemblée des délégués du Service d'Action Sociale Courtelary, le jeudi 12 juin 2014 à Courtelary. M. Vuitel participera aux séances de la Société Coopérative de la patinoire artificielle de St-Imier, les 11 et 25 juin prochain à St-Imier.

Petit permis de construire (non publiés selon l'art 27 DPC)

Maître d'ouvrage, auteur du projet et propriétaire foncier : M. Leuenberger Jean-François, Fleur de Lys 2, 2608 Courtelary ; Projet : Pose d'un velux (ce velux existait précédemment, soit avant la transformation du bâtiment en 1989) sur pan nord-est ; Emplacement : Parcelle n° 10, Rue Principale 29, zone village.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale durant les heures d'ouverture. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétariat municipal de Villeret jusqu'au 6 juillet 2014.

Clientis Caisse d'Epargne Courtelary

Le Conseil municipal remercie la Banque Clientis Caisse d'Epargne du district de Courtelary pour le versement de 3'761 francs qu'elle adressera à notre commune en notre qualité de commune assumant des charges en matière de prévoyance sociale.

150^e anniversaire du collège

C'est en souhaitant plein succès à la manifestation que le Conseil municipal profite d'adresser, par la même occasion, ses vœux de bienvenue aux anciens élèves de l'école de Villeret. Ces derniers auront plaisir de se retrouver à l'occasion de la fête qui est organisée à leur attention mais également à l'attention de toute la population de la région, le vendredi 13 et le samedi 14 juin prochain.

Le Conseil municipal

Villeret, le 2 juin 2014

Pour vous informer concernant Villeret, une adresse à votre disposition 7/7 et 24/24

<http://www.villeret.ch>

admin@villeret.ch